

immédiatement à cette partie de notre enquête. A la réunion dont j'ai parlé, si j'ai bonne mémoire, nous étions convenus que notre avocat, Me Dyde, ferait enquête et rapport sur la partie de notre enquête qui porte sur les textiles, et émettrait ses vues; il devait en même temps nous donner un aperçu général de ce qui se passe à cet égard. Munis de tels renseignements, et après audition des témoins qu'il doit appeler, nous aurions pu décider si, oui ou non, nous irions de l'avant. M. Thatcher se souviendra sans doute que voilà ce qui s'est passé à une séance à huis clos que le Comité a tenue certain soir.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Laissons donc là le débat sur les textiles tant que nous n'y serons pas arrivés, ou d'ici à la tenue de la réunion du comité du programme.

M. THATCHER: J'aimerais que le témoin soit appelé. Comment dois-je procéder?

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Proposez la chose au comité du programme.

Me MONET: Je pense que l'enquête durera assez longtemps pour vous permettre de faire comparaître votre témoin.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Sommes-nous convenus, maintenant, qu'il n'y aura pas de séance vendredi, et que le comité du programme se réunira?

M. IRVINE: J'accepte.

M. THATCHER: Un moment, s'il vous plaît. Je me demande seulement si notre Comité se meurt de langueur ou s'il en est à jouer ses dernières cartes. C'est sacrifier deux bons jours que de renoncer à nous réunir le vendredi ou le lundi. Je crois que nous devons nous hâter pour arriver à quelque chose dans nos travaux, et qu'il ne faut pas consacrer trop de temps à un même sujet.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Je crois que nous avons décidé à l'unanimité que le meilleur moyen de procéder était de préparer à fond l'interrogatoire des témoins avant de les convoquer. On épargnera ainsi beaucoup de temps. Nous ferons mieux notre affaire si tout est préparé comme il convient; nous abattons beaucoup plus de besogne, qu'en tenant une réunion principale sans avoir déblayé convenablement le terrain. Notre secrétariat a consacré beaucoup de temps à cette phase particulière de notre tâche, et le matériel ainsi présenté à notre Comité aura un plus grand degré d'uniformité dans les tableaux et les états, comme aussi plus d'ordre dans les exposés. Il importe donc que nous donnions au secrétariat le temps de jeter dûment les bases de notre enquête sur l'industrie textile. De cette manière, nous ne perdrons ni ne gaspillerons de temps, mais nous en épargnerons plutôt. Aussi, je propose d'interroger maintenant le témoin que nous avons convoqué aujourd'hui.

M. IRVINE: Je pense certainement comme vous, monsieur le président, et vu que nous ne serons probablement pas en mesure d'ouvrir avant le 1er juin l'enquête sur les textiles, vu en outre que nous allons tenir une réunion du comité du programme pour établir les autres points de notre programme, je crois que nous serions bien inspirés de contre-mander tout de suite notre réunion de vendredi, et d'y substituer cette séance du comité du programme.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Est-ce convenu?

M. THATCHER: J'en conviens, puisque vous approuvez la chose.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: La chose n'est pas mise aux voix, mais nous voudrions être plus ou moins unanimes.